



Sécurité d'État et insécurité nationale au Mali : les logiques illogiques des régimes sécuritaires

Hamidou Magassa*

Résumé

De 1963 à janvier 2012, la République du Mali – État et communautés – est confrontée à une série de crises multidimensionnelles. Malgré la signature d'un accord de paix issu du Processus d'Alger en juin 2015, le monopole et l'initiative de la violence illégitime reviennent aux mouvements rebelles du Nord Mali et à leurs alliés maghrébins. Le conflit fait référence aux revendications séparatistes ou religieuses des communautés touareg, arabe et peulh. Assisté par la communauté internationale, l'État-nation, assimilé à sa composante Bambara, peine à faire face à la diversité des défis sécuritaires. Encore faut-il que les Maliens puissent se donner sincèrement la volonté politique de dialoguer et de partager une vision commune du pays et de la sous-région sahélienne en lieu et place des incantations magiques à usage spectaculaire en cours.

Abstract

From 1963 to January 2012, the Republic of Mali was confronted with a series of multidimensional crises. Despite the signing of a Peace Agreement resulting from the Algiers process in June 2015, the monopoly and the initiative of illegitimate violence belonged to the rebel movements of North Mali and their Maghreb allies. The conflict invoked separatist or religious claims of the Tuareg, Arab and Peulh communities. Assisted by the international community, the nation-state, immersed in a Bambara identity, struggled to cope with its diverse security challenges. The article argues that Malians must embrace the political will to engage with each other and share a common vision of the country and the Sahelian sub-region instead of resorting to the spectacle of magical incantations that we see today.

* PhD, Socio économiste, Directeur, CERNES, Bamako, Mali. Email: hamagassa@gmail.com

Introduction

Pays enclavé au centre de l'Afrique de l'Ouest par sept frontières, entre le Sahara au nord et la zone forestière au sud, le Mali apparaît, sur un espace géographique de 1 241 238 km² et avec une population d'environ 16 275 399 habitants très inégalement répartis, comme une idéale porte d'entrée intérieure, partagée par les souverainetés juridiques voisines et lointaines. Tandis que 80 pour cent de la population vit de l'agriculture, l'aide extérieure (1,2 milliard US\$) est la principale ressource du pays – impliquée dans le financement des investissements publics à 70 pour cent, et dans le budget de fonctionnement à 40 pour cent, selon la Banque mondiale. Le Mali est cependant le troisième producteur africain d'or, après l'Afrique du Sud et le Ghana, tout en disposant d'un énorme potentiel hydro-agricole et pastoral.

C'est à travers les paradoxes d'une telle précarité généralisée que les composantes régaliennes du secteur de la sécurité et de la défense se trouvent fragilisées – surtout au regard de l'étendue du territoire – de par la nature et la profondeur des risques encourus dans la crise institutionnelle et politique que le pays traverse depuis le coup d'État du 22 mars 2012, et dont il tente de sortir avec l'assistance de la communauté internationale. De fait, tous les aspects de la vie socioéconomique et tous les segments de la population sont atteints par cette crise sécuritaire inédite, sans qu'il y ait une capacité de communication fluide et active entre la grande diversité des citoyens, l'État et les Casques bleus onusiens. Directement ou indirectement, tous les habitants sont visés à l'échelle du territoire national par la violence armée des mouvements de rébellion séparatistes arabo-touarègues et islamistes « du nord », nonobstant un accord de paix et de réconciliation issu du Processus d'Alger obtenu entre mai et juin 2015.

Ce déficit de communication entre tous les acteurs, obligés ou involontaires, du conflit conforte une grave crise de confiance et de société, malgré les vertus de la cohabitation ancestrale qui a caractérisé les relations séculaires de bon voisinage entre les différentes communautés sédentaires et nomades. La diversité physique des milieux d'habitat, la qualité de l'hospitalité, la réciprocité et la richesse des liens humains constituent le socle d'un vivre ensemble dont les quatre rébellions touarègues et arabes (1963, 1990, 2006 et 2012) ont profondément déchiré le tissu social, quotidiennement élaboré par les interdépendances migratoires internes.

À présent, l'État-nation du Mali, traumatisé et humilié dans sa partie septentrionale, est confronté à une lourde série d'épreuves sécuritaires tentaculaires dont la dimension internationale et les exigences de résolution opérationnelle, militaire et civile dépassent largement ses capacités. En

conséquence, l'intervention militaire française à Konna en janvier 2013 a effectivement permis de sauver le Mali d'une occupation séparatiste et islamiste sur tout le territoire, face à des forces armées républicaines en totale déroute dans leur ingrate mission de « garde-frontières ». Mais bien avant le 22 mars 2012, l'État du Mali était congratulé par la communauté internationale comme étant un succès démocratique à l'échelle d'un continent en quête de voie politique à suivre. Que s'est-il donc passé entre la réalité et le rêve d'une République du Mali aujourd'hui absorbée par l'insécurité généralisée et les conflits intercommunautaires, à l'intérieur et à l'extérieur de ses frontières, au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire ?

Défense et sécurité des institutions républicaines

Selon le site américain Global Fire Power, spécialisé sur les questions de défense, dans le classement 2016 des armées en une cinquantaine de critères (équipement des armées de l'air et de terre, force navale et carburant, nombre de militaires actifs, d'avions de chasse, budget défense et flexibilité logistique), le Mali est 24^e en Afrique et 116^e sur 126 dans le monde parce que le pays ne dispose que de 7 500 militaires actifs, 24 chars, 15 avions militaires (9 chasseurs) et n'a pas de forces réservistes.

Et selon Soumeilou Boubeye Maiga (2013), ancien ministre malien de la Défense et des Anciens Combattants,

Le niveau de l'équipement des Forces armées du Mali (FAMA) était notoirement insuffisant et inadéquat (le ratio en armement individuel tournait autour de 45 pour cent dans le Nord, c'est-à-dire en zone opérationnelle, et de 20 pour cent dans le reste du pays). Les conditions de vie et de travail des militaires étaient globalement infra-humaines en matière d'habillement (les dernières dotations en tenue remontaient à deux, voire trois ans pour certains), de couchage et d'alimentation. De plus, les déserteurs qui ont rejoint les rangs adverses continuent de porter leurs uniformes des FAMAS dans les actions contre celles-ci ou dans les actions et violences perpétrées contre les populations¹.

Au regard de la référence que constitue la définition sécuritaire régaliennne de l'État et de son monopole de l'usage légitime de la force sur un territoire par Max Weber (1919²), la République du Mali ne dispose pas des ressources institutionnelles classiques capables d'assurer la fonction régaliennne de défense et de sécurité de son territoire qui permettent aux habitants de fonder leur confiance en la puissance souveraine légitime de l'État. Et les premiers à connaître ce déficit de crédibilité et à l'utiliser comme fonds de commerce armé et civil sont les mouvements rebelles « du Nord » installés dans une longue et vieille tradition d'économie de la prédation, sur des territoires très

peu peuplés, presque incontrôlables, dans une posture permanente devenue culturelle d'habituels rezzous, de périodiques recherches de butin de guerre ou de revenus à tirer de la fraude et de tout trafic illicite.

Face à la fragilisation de l'État et de ses institutions sécuritaires de défense de la nation, le recours substitutif aux milices à caractère ethnique ou clanique se multiplie comme une violence populaire aveugle, illégale et illégitime, entre les communautés elles-mêmes. Et les imprévisibles dérives occasionnées par une telle réaction spontanée vont déconstruire tous les liens, publics et privés, sans pour autant résoudre la question sécuritaire en tant que demande globale et locale de chacune des communautés impliquées dans les actes d'une belligérance récurrente.

C'est dans le contexte d'une telle explosion des normes et des codes du vivre ensemble que les interprétations divergentes du bien commun, du patrimoine transversal, de l'État équitable deviennent d'un puissant intérêt politique pour tous les citoyens et citoyennes. La remise en ordre de ces désordres, plus ou moins entretenus, interpelle ainsi la valorisation pacifique de l'échange interrompu par tous les belligérants, d'une part, et entre ces derniers et l'ensemble de la société, d'autre part.

Il apparaît de plus en plus évident que les questions humaines de sécurité ne peuvent plus se limiter à un traitement sectoriel armé devenu sectaire, et qu'il est indispensable de s'inspirer d'un modèle endogène décentralisé pour engager chacun à défendre l'autre pour le bénéfice de sa propre paix. Conçue comme un service public à usagers privés contributifs en renseignement et autres, une organisation novatrice d'échanges de proximité socialisée par le respect de l'autre est seule à même de pallier les insuffisances des forces spécialisées sans se substituer à elles. Au-delà de l'État et de ses forces classiques de défense et de sécurité, il est ici question de renouvellement de la construction sociale par l'identification, la sollicitation et la valorisation de ressources polycentriques à constituer comme de nouveaux pôles d'autorité à quelque niveau que ce soit.

Dynamiques migratoires et occupation de l'espace

En raison de leur immensité géographique, les espaces sahariens et sahéliens ont toujours été le théâtre d'une dynamique d'occupation impériale, douce ou violente, tant des hommes du sud avec les Askia Sonrhaï que du nord du continent avec les conquérants arabo-berbères. Mieux que les déplacements de dunes, la très forte mobilité des différentes identités communautaires va ici façonner la gestion des ressources naturelles et la maîtrise du pouvoir local selon deux grandes traditions politiques d'aménagement de l'espace. L'une est humide, intensive, agraire et sédentaire dans la vallée du fleuve

avec les communautés Sonrhaï, et l'autre est aride, extensive, pastorale et nomade, sur des aires de transhumance dont l'exploration pouvait revêtir un caractère pacifique ou guerrier avec les Touaregs, les Arabes et les Peuls.

Dans les régions dites du nord du Mali, ces quatre ethnies vivent en complémentarité compétitive parfois conflictuelle : les Sonrhaï et les Peuls d'origine négro-africaine, d'une part, les Touaregs d'origine berbère et les Maures d'origine arabe, d'autre part. Une même organisation sociale de nobles, d'artisans et d'esclaves caractérise chacune de ces ethnies. Le mode de vie des éleveurs nomades (Touaregs, Maures, Peuls) est en complémentarité écologique et économique avec les exploitations agraires des sédentaires (Sonrhaï) dans la vallée du fleuve Niger. Elles sont toutes engagées dans une forte mobilité pour la recherche des meilleures terres de culture ou de pastoralisme. Le faible niveau général de développement technologique fait que ces modèles de production et de reproduction n'ont pas connu de modifications notables.

En position dominante à la fin du XIXe siècle, l'économie pastorale et de cueillette des Touaregs s'est trouvée violemment confrontée à l'actualité de la gestion coloniale et post-coloniale alors que les relations sociales demeuraient essentiellement aristocratiques. Les rigueurs écologiques n'ont pas permis à l'élite touareg de renégocier, dans de nouvelles activités créatrices de richesse, les conditions historiques pour abandonner son mode de production esclavagiste basé sur une économie de razzia.

Les captures effectuées par les Touaregs chez les populations noires au sud du Sahara équilibraient les déficits en ressources humaines de ces minorités qui vivent en regroupements fractionnés, et ce, pour leurs besoins domestiques et guerriers nécessaires à la conquête politique de cet immense espace. Les ethnies sonrhaï et maure, moins attachées aux mêmes pratiques, ont mieux réussi la reconversion de leur main-d'œuvre servile en contractuels métayers pour l'agriculture chez les premiers ou en commis voyageurs pour le commerce chez les seconds.

Sur le plan économique, le cycle accumulation, rupture et reconstitution des ressources naturelles et humaines semble être définitivement rompu, tant par les dernières sécheresses que par la perte de repères identitaires et culturels essentiellement issue des rébellions successives provenant de la migration des Touaregs maliens dans la Lybie des années Kadhafi. Auparavant, le commerce transsaharien fut fortement perturbé par les réquisitions coloniales de chameaux et surtout par la restriction politique et militaire des aires de transhumance des nomades. Cette approche restrictive a été plus ou moins poursuivie par les nouvelles autorités républicaines maliennes qui ont transformé ces territoires en zones confinées de déportés administratifs, sinon en bagnes.

Le chroniqueur politique du journal *L'Essor*, Gaoussou Drabo, écrit,

Facteur déstabilisateur par excellence, la crise de 2012 a notamment encouragé la remise en cause des conventions d'utilisation et d'exploitation des pâturages, les affrontements autour des points d'eau, les enlèvements de bétail, les occupations de certaines anciennes bourgoutières et le réveil des conflits de succession de chefs de village dans les zones occupées. Des équilibres laborieusement élaborés et sur le respect desquels l'État avait pour mission de veiller se sont donc trouvés rompus³.

La nature ayant horreur du vide, tout le territoire du Mali se trouve soumis à un phénomène d'infestation terroriste et les aires géographiques d'opération des mouvements de la rébellion s'étendent conformément à leur volonté d'implantation au nord, au centre et au sud du Mali. C'est ainsi qu'Al Qaeda au Maghreb islamique (AQMI) est basée dans la région de Tombouctou ; Ansar Eddine, du chef touareg Iyad Ag Ghaly, dans la zone de Kidal ; le Front de libération du Macina dans le centre du pays ; Ansar Eddine-Sud (à défaut d'appellation officielle) près de la frontière ivoirienne. Dans l'est du pays, un reliquat du Mouvement pour l'unicité du jihad en Afrique de l'Ouest (MUJAO) continue de s'opposer sporadiquement à des communautés hostiles et il conduit occasionnellement des incursions meurtrières au Niger. Enfin, Al Morabitoune, le mouvement de Mokhtar Belmokhtar, délocalisé en Libye sans gouvernement, signe plusieurs retours spectaculaires au Mali en co-revendiquant, avec AQMI, l'attaque de l'hôtel Radisson de Bamako, le 20 novembre 2015, faisant suite aux deux premières attaques sur le restaurant « La Terrasse » en mars de la même année et de l'hôtel Byblos de Sévaré (Mopti) en août, à celles de l'hôtel Nord Sud de Bamako, siège des forces militaires de l'Union européenne – sans succès – et du contingent chinois à Gao en 2016.

C'est dire que la signature de l'accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger entre le gouvernement du Mali et les mouvements rebelles n'a en rien réduit la multiplication des attentats presque quotidiens à l'échelle de tout le territoire⁴.

Le dispositif français Barkhane, le plus opérationnel au Sahel, est un facteur de stabilisation sécuritaire plus ou moins efficace, car il subit aussi des pertes en vies humaines sans pouvoir éradiquer ni dissuader l'initiative des regroupements terroristes. Et à long terme, la consolidation des institutions de défense et de sécurité doit reposer sur la légitimité des ressources nationales afin d'améliorer la stabilisation interne de l'État.

Crises politiques de l'État et recomposition territoriale des communautés nationales

Dans la complexe reconnaissance de sa légitimité, la problématique de la construction progressive de la nouvelle nation malienne a évolué dans le temps (pré-colonial, colonial et post-colonial) à travers la nature composite de l'État, de l'autorité légale, comme référence incontournable. Cette organisation supranationale connaît cependant diverses fortunes liées aux rapports de forces internationaux qui influencent et capturent un fonctionnement à usage plutôt externe. Évoluant étrangement aux yeux de ses bénéficiaires directs que sont les populations, l'État peine, tant les écarts de sécurité humaine sont grands entre les milieux ruraux et urbains, à se donner un espace de souveraineté et de services publics qui réponde de manière pérenne aux attentes de ses administrés et des citoyens.

Et ces déséquilibres économiques et socioculturels s'approfondissent, entre le nord et le sud en particulier, pour diverses raisons, écologiques et socioculturelles. La tendance à la multiplication des coups d'État devient alors une vocation opportuniste pour la résolution de la crise de fonctionnement, de gouvernance, au sein des plus hautes autorités militaires et civiles. Les récents efforts d'élargissement de la base démocratique de l'État, depuis les événements du 26 mars 1991, ont effectivement ouvert la participation populaire, mais ils ont considérablement affaibli ses capacités institutionnelles en termes de monopole de la violence physique légitime selon les vues de Max Weber.

À titre d'illustration conflictuelle dans l'espace le plus « melting-pot », le centre du Mali connaît une forte tendance à la recomposition ethnicisée des communautés nationales (Peulhs, Bambaras, Dogons, Touaregs) depuis l'occupation avortée de Douentza par les *djihadistes* en 2012. Plusieurs groupes socioprofessionnels (agriculteurs, éleveurs et pêcheurs) se positionnent dans le Delta central du fleuve Niger avec son écologie spécifique répartie entre des zones inondées et exondées que la *Dinah* (régime politique de la religion islamique) de Sékou Amadou a administrées avec une certaine originalité au début du XIXe siècle.

Avec la persistance de la crise du nord du Mali, des élites peules sédentarisées exercent, au nom de la mémoire collective de la *Dinah*, un monopole foncier (*dioro*/lieutenants) sur les positions locales d'autorité et parfois nationales. Elles vont prendre une part active à la création de la milice d'autodéfense ethnique « *Ganda Izo* » en 2008. Son objectif affiché est de protéger les populations peules contre les razzias de cheptel par les Touaregs séparatistes pendant les rébellions. Malgré de lourdes pertes en vies

humaines, *Ganda Izo* a fait école comme *Ganda Koye* des Sonrhai en 1992, et s'est diversifiée en incluant des combattants non peuls et des thématiques identitaires religieuses. Elle aurait été une suppléante des Forces armées du Mali (FAMA) pour défendre la région centrale du Mali contre les combattants djihadistes (MUJAO) et ethno-séparatistes (MNLA) en 2012-2013.

Les Peuls, d'ancien statut servile, se sont en conséquence divisés entre ceux qui se sont clairement alliés aux vues des élites et ceux qui ont préféré promouvoir leur propre stratégie d'autonomisation en s'éloignant des intérêts de leurs anciens maîtres, qu'ils soient nomades ou sédentaires. Ce partage s'est fait entre les rangs à garnir de *Ganda Izo* pour les premiers et ceux du MUJAO dont l'offre de sécurité et la proximité des milices semblaient meilleures pour les seconds, notamment contre l'occupation de *Douentza* par le MNLA en 2012. Cette ligne de fracture au sein de la communauté peule n'a pas épargné les positions antigouvernementales chez certains. Ces dynamiques conflictuelles illustrent comment de vieux intérêts divergents internes, d'inclusion ou d'exclusion, amènent les uns et les autres à saisir les opportunités offertes par la crise pour améliorer leurs positions respectives en termes d'accès aux ressources.

Un haut cadre de l'administration malienne à Ansongo, dans la commune de Tinahama vers la frontière du Niger, très inquiet et préférant garder l'anonymat, disait en février 2014 :

Ce n'est ni du terrorisme ni du banditisme. C'est bel et bien un règlement de compte entre Peulhs et Touaregs et si on ne prend pas garde, les deux communautés vont s'exterminer d'ici la fin de la semaine⁵.

Les Peulhs (et alliés bororo) se plaignent du vol de leur bétail de la part de ces Touaregs (*Imgads*) :

Les Touaregs opèrent en réseau. Certains en brousse volent les animaux des Peulhs et les égorgent et d'autres viennent chercher la viande pour venir la vendre à Ansongo avec tout le risque qu'une telle pratique fait peser sur les populations. C'est donc las de cette situation que les Peulhs ont décidé de se défendre⁶.

Cette déchirure du tissu social a mis en cause la relation séculaire Peul-Bambara dans le cercle de Tenenkou en mai 2016 lorsque l'Association des chasseurs du Kareri (Bambara) a fait une dizaine de tués peuls dans le village de Malimana. Ce fut le choc et le sauve-qui-peut dans cette zone où le troc du mil des agriculteurs bambaras contre le lait des éleveurs peulh est une base économique courante. C'est dire que tout le Mali est atteint dans chacun de ses liens organiques entre les populations sédentaires et nomades.

Dans une récente interview, assez amer, l'imam de la Grande Mosquée de Tombouctou, Abdrahamane Ben Essayouti, déclarait :

La population est déçue. Tombouctou est une région enclavée. Tombouctou ne vit que par le commerce. Le problème de désenclavement existe, il suffit que les bateaux s'arrêtent pour que Tombouctou tombe en crise. On n'a pas de route. On est vraiment embourbé. On est tellement stressé qu'on n'a pas envie de sortir. Il faut vraiment équiper l'armée malienne pour qu'elle puisse combattre⁷.

Sorties de crise sécurisées et durables

Avec la démultiplication cancérigène des zones en rupture conflictuelle déclarée à l'échelle de tout le territoire malien, les porteurs individuels et communautaires des revendications en tous genres (ethno-séparatiste, islamo-djihadiste et narcotrafics) disposent d'un véritable marché politique. Ses dividendes doivent impérativement leur revenir en faisant payer, au prix des attentats suicidaires spectaculaires les plus meurtriers, l'État et ses Partenaires techniques et financiers (PTF). Face à la logique de la mort-kamikaze, l'offre de sécurité des pouvoirs publics se trouve paralysée par sa vocation régaliennne à préserver des vies humaines plutôt qu'à les sacrifier.

En matière d'antiterrorisme, les réponses étatiques font autant partie du problème que de sa solution. Les mouvements radicaux n'évoluent pas dans le vide, selon leur propre logique, indépendamment de tout contexte. La compréhension et maîtrise de cet environnement local et central dans lequel les États occupent le premier rôle offre certainement des leviers politiques à élaborer par la mobilisation populaire de tous les citoyens et citoyennes. Trois ans après l'intervention Serval et devant le constat affligeant de l'impasse dans laquelle se trouve la logique armée en défensive face à la prolifération offensive de mouvements rebelles, de grands chantiers démocratiques sont toujours attendus d'une classe politique qui compte plus de 170 partis.

Depuis 2012, l'organisation d'assises nationales est attendue pour tenter d'obtenir un consensus national sur la crise institutionnelle et politique du Mali. Elles devraient à l'interne permettre d'en parler publiquement et ouvertement, dans l'espoir que ce jugement contradictoire par les citoyens sera entendu, soutenu et même combattu. Tout sauf ce silence coupable qui prend en otage les populations principalement concernées quand il conforte des solutions exogènes dont la substitution artificielle complexifie la question sans pouvoir y répondre directement.

Il est indispensable d'avoir une approche multi-acteurs à la base des quatre principales communautés concernées (Touareg, Arabe, Sonrai et Peul) par la crise récurrente au « Nord Mali ». Elle procédera systématiquement à des diagnostics communautaires selon leurs propres perceptions des causes, des conséquences et des solutions durables en mesure d'améliorer le « vivre

ensemble ». Parce qu'elles se connaissent intimement dans le voisinage et à travers les échanges de proximité que leur impose l'hostilité écologique du désert, les populations sont les seules à pouvoir prendre en charge leur réconciliation sécurisée, avec l'assistance discrète et neutre des partenaires publics et privés, nationaux et internationaux, intervenant à titre d'appui humanitaire sans jamais se substituer à elles.

Cette stratégie de communication multi-acteurs à la base va privilégier les observations des chefferies traditionnelles dépolitisées, des leaders religieux neutres, des femmes, des jeunes, des griots, des enseignants et des élèves. En prenant du temps pour réussir la cohésion sociale, qui est un processus dynamique de médiation interne itérative, il faudrait organiser des séances grand public de concertation inclusive : dialogue villageois, communal, régional puis national. Chacun de ces quatre niveaux de communication doit se faire en profondeur, au cas par cas, pour dialoguer directement et lutter contre les rumeurs, les préjugés et les attaques armées.

La réconciliation des esprits et des cœurs est la plus difficile des batailles de la paix, à gagner d'abord par tous les Maliens, à engager, de gré ou de force, dans un dialogue national que les décideurs politiques semblent fuir pour éviter l'évaluation transparente de leurs propres responsabilités dans la crise actuelle. Les rencontres intercommunautaires des années 1990 ont largement contribué à l'apaisement de la deuxième génération de la rébellion touarègue et arabe. Plus récemment, les négociations communautaires d'Anefis, à une centaine de kilomètres de Kidal, entre les divers courants de l'actuelle rébellion, sont considérées comme les initiatives internes les plus prometteuses.

Conclusion

L'implosion de la dynamique séculaire de socialisation pluriethnique au Mali par le coup d'État de 2012 a fait tomber le masque démocratique du 26 mars 1991 sur fond de revendications séparatistes et *djihadistes* au nord du pays, dans un contexte sous-régional de « printemps arabe » et d'élimination du régime libyen de Kadhafi par la coalition militaire occidentale dirigée par la France. Le retour très armé au Mali des migrants touaregs s'est manifesté à Aguelhok par le massacre d'une centaine de soldats et le début de l'occupation de tout le nord du pays, soit les 2/3 du territoire.

Cette ligne de fracture frontale des communautés en groupes sociaux rivaux tend à se diversifier militairement sous de multiples recompositions identitaires et à se déplacer vers le centre et le sud du pays, malgré le

succès de l'intervention militaire française « Serval » à Konna en janvier 2013. Fractionnés, atomisés et parfois historiquement marginalisés, ces regroupements socio-ethniques se donnent toute motivation politique pour saisir l'opportunité d'accéder à de nouveaux statuts et d'améliorer leurs ressources par la voie armée banalisée. Avec une armée républicaine en déroute face aux mouvements rebelles, la déliquescence du dispositif de sécurité de l'État a largement été mise en évidence en 2012.

Ayant perdu sa légitimité en tant que pouvoir public central, l'État s'est retrouvé en situation de demande sécuritaire pour sa propre survie institutionnelle au lieu d'offrir ce service régalien aux citoyens. Ces derniers vont, avec sa complicité parfois, accueillir ou s'adresser à des milices d'autodéfense dans les zones de territoire occupées et interdites à toute forme de représentation de l'État, comme c'est toujours le cas à Kidal, capitale de la huitième région administrative du Mali. Et l'islam transnational radicalisé, sous l'étiquette locale d'Ansar Eddine, va s'y sanctuariser, dans ce jeu de pouvoir aux enjeux avoués et inavouables où toute faiblesse de l'État renforce la rébellion.

La paix avec soi-même ne se vend pas ni ne s'achète, malgré la globalisation du marché sécuritaire à l'échelle planétaire. Elle interpelle la mythologie, l'actualité et les croyances des forces vives qui, respectueusement, se battent contre la violence domestique, communautaire, nationale et internationale.

Notes

1. *La Nouvelle République*, 24 octobre 2014.
2. « L'État consiste en un rapport de domination de l'homme sur l'homme fondé sur le moyen de la violence légitime (c'est-à-dire sur la violence qui est considérée comme légitime) ». Max Weber 1963 (1919), *Le Savant et le Politique*, Paris, Union générale d'éditions ; cité sur le site de Jean-Marie Tremblay.
3. Gaoussou Drabo, « L'avenir politique du Mali : les alertes et les symboliques », *Essor*, 17 mai 2016.
4. En 17 mois, entre janvier 2015 et fin mai 2016, les attaques terroristes, 186 au total, ont fait, selon Malilink Investigative Reporting Group, plus de 600 morts et 300 blessés au Mali.
5. *Malijet*, 10 février 2014.
6. *Malijet*, 10 février 2014.
7. *Le Républicain*, 08 avril 2016. Mais dans un entretien privé à Bamako en septembre 2016, il nous a affirmé ne pas être l'auteur de ces propos.

Références

- Un document en version numérique par Jean-Marie Tremblay, professeur de sociologie. Courriel : jmt_sociologue@videotron.ca. Site web : <http://pages.infinit.net/sociojmt> Site web : <http://pages.infinit.net/sociojmt>
- Drabo, Gaoussou, 2016, « L'avenir politique du Mali : les alertes et les symboliques », *L'Essor*, 17 mai.
- Guichaoua, Yvan, 2015, « L'impasse du contre-terrorisme au Sahel », 16 décembre, 06 h 42 CET.
- Le Républicain*, 2016, « La situation sécuritaire est alarmante et la population est déçue », 8 avril.
- Magassa, Hamidou, 1996, *La rébellion touareg au Mali*, Institut Panos, Colloque, Accra.
- Maiga, Soumeilou Boubèye, 2014, « Sur le rapport provisoire du bureau du vérificateur général (BVG) relatif à la vérification de conformité et de performance de l'acquisition d'un aéronef et fournitures aux Forces armées maliennes de matériels d'habillement, de couchage, de campement et d'alimentation (HCCA), ainsi que de véhicules et de pièces de rechange », *La Nouvelle République*, 24 octobre.
- Malijet*, 2014, « Situation explosive à Ansongo », 10 février.
- Marty, André, 2013, *Aux fondements de la crise malienne. La formation inachevée de la nation. Esquisse historique*, Colloque « Quelle nouvelle gouvernance au Mali ? », 16 mai 2013, Assemblée nationale, Paris, France.
- Pelckmans, Lotte, 2015, « Mali, fragmentation intra-ethnique et émergence de nouveaux acteurs d'insécurité », *Protection and (in) security beyond the state*, Danish Institute for International Studies, DIIS Report 2015/01 French.